



Séminaire organisé par Christine Noel-Lemaître
Institut d'ergologie, CEPERC-CNRS UMR 7304, Aix-Marseille Université et Xavier ROTH
Laboratoire des Sciences de l'Éducation (EA 602), Université Grenoble-Alpes

Argumentaire

Par quels processus des personnes ordinaires et des sociétés démocratiques ont-elles pu se transformer à un tel point qu'elles sont très rapidement devenues capables d'actes génocidaires ? Et dans le même temps, comment rendre compte des résistances dont ont fait preuve à l'inverse d'autres sociétés ? Ces questions sont au cœur du dispositif pédagogique du Site-Mémorial du camp des Milles, dont l'une des grandes originalités pour un lieu de mémoire consiste à présenter aux visiteurs des clés de compréhension pluridisciplinaires des mécanismes individuels, collectifs et institutionnels qui ont par le passé conduit aux crimes génocidaires.

À l'occasion de son 2^{ème} séminaire qui se tiendra cette année au Site-Mémorial, le groupe « Penser les normes » souhaiterait se saisir d'une telle problématique. On privilégiera une approche par les normes de ces dynamiques d'extrémisation dont le camp des Milles a été le produit, en partant de l'hypothèse directrice qu'un tel lieu n'a été possible qu'en raison de profondes difficultés d'articulation entre les différents niveaux (individuel, collectifs, institutionnel) et les différents modes (politique, juridique, familiale) de régulations¹. C'est pourquoi nous sollicitons des intervenants issus de diverses disciplines afin qu'ils puissent éclairer, depuis de leur propre champ de recherche, **comment l'accélération des changements d'une part, et l'accroissement de la complexité fondée sur des interactions toujours plus intenses entre individus et groupes d'autre part, débouchent *in fine* sur des déstabilisations dans les règles et les repères qui peuvent conduire au pire.**

L'histoire du camp des Milles témoigne combien il est urgent, pour prévenir l'atteinte aux libertés et aux droits fondamentaux, de penser les normes et les régulations en période de crises et de déstabilisations dans les repères. Urgence, car l'examen scientifique des génocides du XXe siècle, tel qu'exposé dans le volet « réflexif » du parcours muséographique, révèle combien les résistances contre les extrémismes sont de plus en plus difficiles au fil des engrenages et de leur accélération. Si nous parvenons effectivement aujourd'hui à expliquer comment, par la combinaison de mécanismes individuels, collectifs et institutionnels, l'extraordinaire de la Shoah a pu naître de l'ordinaire d'une banale tuilerie provençale, alors pourra-t-on compléter la traditionnelle mais nécessaire « mémoire révérence » par la transmission d'une « mémoire référence » dont les jeunes générations se saisiront pour résister aux engrenages vers le pire.

¹ A. Chouraqui, « Normes sociales et règles juridiques : quelques observations sur des régulations désarticulées », *Droit et Société*, vol. 13, 1989, p. 415-430 ; voir aussi, du même auteur, « Expliquer la radicalisation : radicalisations ou extrémisations, un pluriel aujourd'hui nécessaire », *The conversation*, 4 février 2016.